



Le Bernard, le 10 novembre 2023

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance du **Conseil Municipal** de la Commune du Bernard, qui se réunira, en session ordinaire à la Mairie, le **Mardi 14 novembre 2023 à 20h30**.

L'ordre du jour sera le suivant :

AFFAIRES GENERALES :

1. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
2. Dissolution du SIVU Trésorerie suite à la fermeture du centre des finances publiques de Moutiers-les-Mauxfaits
3. Rapport annuel 2022 de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée

COMMANDE PUBLIQUE :

4. Réhabilitation du bar-restaurant LE DOLMEN et d'un studio : Attribution des derniers lots

BATIMENTS :

5. Demande de subvention auprès du département pour l'entretien de la chaire et des bancs de l'église suite à l'infection de xylophages

FINANCES :

6. Aménagement d'une aire de jeux : modification de la demande de subvention auprès du Département

INTERCOMMUNALITE :

7. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Loïc CHUSSEAU

Signé électroniquement par : Loïc
Chusseau
Date de signature : 11/11/2023
Qualité : Maire du Bernard

MAIRIE

LE BERNARD

2, rue Albert DEMAN
85560 – LE BERNARD

☎ 02.51.33.30.69

✉ mairie@lebernard.fr

🌐 www.lebernard.fr